KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Afertes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022
Association Afertes
5 rue Frédéric Degeorge CS 30225 62004 ARRAS

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

KPMG SA
36 Rue Eugène Jacquet
59700 Marcq en Baroeul

Association Afertes

5 rue Frédéric Degeorge CS 30225 62004 ARRAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

À l'Assemblée Générale de l'association Afertes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Afertes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 14-30080101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre.
Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels concernant la continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marcq en Baroeul, le 23 juin 2023

KPMG SA



Matthieu PINERO

Associé

In Extenso

Associations, Fondations, Fonds de dotation

ASSO AFERTES

Comptes annuels
Bilan au 31/12/2022

RUE FREDERIC DEGEORGES
62004 ARRAS CEDEX
SIRET : 31151165300025

In Extenso Dunkerque
36, bis avenue des Bains - BP 73171
59140 Dunkerque

Tél : 03 28 59 26 10
Fax : 03 28 63 74 58

Comptes annuels

Bilan Actif

		Du 01/01/2022 au 31/12/2022			Au 31/12/2021
		Brut	Amort. Prov.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE					
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement					
Frais de recherche et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Concessions, brevets et droits similaires		7 153	7 153		619
Autres immobilisations incorporelles		6 300	365	5 935	
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions		326 823	225 454	101 369	125 375
Installations techniques, matériel et outillages industriels		2 527	2 527		
Autres immobilisations corporelles		255 147	228 884	26 263	29 692
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Immobilisations financières					
Participations et créances rattachées		200		200	200
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières		225		225	225
	TOTAL I	**598 374**	**464 383**	**133 991**	**156 111**
Comptes de liaison	**II**				
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et encours					
Créances					
Créances clients, usagers et comptes rattachés		375 965	16 283	359 682	175 897
Créances reçues par legs ou donations					
Autres		284 836		284 836	201 161
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités		60 176		60 176	92 690
Charges constatées d'avance		68 087		68 087	73 776
	TOTAL III	**789 063**	**16 283**	**772 781**	**543 523**
Frais d'émission des emprunts	**IV**				
Primes de remboursement des obligations	**V**				
Ecarts de conversion actif	**VI**				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)		**1 387 438**	**480 666**	**906 772**	**699 634**

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		809 166	809 166
Autres réserves		48 539	48 539
Report à nouveau		-1 015 337	-763 446
Excédent ou déficit de l'exercice		-76 111	-251 892
	Situation nette	**-233 745**	**-157 633**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		28 182	42 582
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**-205 563**	**-115 051**
Comptes de liaison	**II**		
FONDS REPORTES ET DEDIES			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL III		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		100 721	115 681
Provisions pour charges		125 592	185 556
	TOTAL IV	**226 313**	**301 237**
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		35	
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		355 074	184 954
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		383 671	242 185
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		64 576	2 431
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		82 666	83 879
	TOTAL V	**886 022**	**513 449**
Ecarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**906 772**	**699 634**

Compte de résultat

	31/12/2022	31/12/2021
Produits d'exploitation		
Cotisations		435
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	578 799	424 283
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 646 400	1 452 117
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	147 078	31 979
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	67	3
TOTAL I	**2 372 344**	**1 908 817**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	1 606	1 189
Autres achats et charges externes	684 473	618 262
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	104 006	81 053
Salaires et traitements	1 144 800	936 391
Charges sociales	465 706	389 180
Dotations aux amortissements et dépréciations	39 639	40 294
Dotations aux provisions	13 699	14 634
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	10 425	32 261
TOTAL II	**2 464 353**	**2 113 264**
RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**-92 009**	**-204 447**
Produits financiers		
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	487	1 509
Autres intérêts et produits assimilés		2
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**487**	**1 511**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV		
RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**487**	**1 511**
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV)	**-91 522**	**-202 936**

Compte de résultat (Suite)

		31/12/2022	31/12/2021
Produits exceptionnels			
Sur opérations de gestion		1 190	3 447
Sur opérations en capital		14 400	6 055
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges			
	TOTAL V	**15 591**	**9 502**
Charges exceptionnelles			
Sur opérations de gestion		18	1 185
Sur opérations en capital		89	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions			57 046
	TOTAL VI	**107**	**58 231**
	RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	15 484	-48 728
Participations des salariés aux résultats	**VII**		
Impôts sur les bénéfices	**VIII**	**73**	**227**
	TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**2 388 421**	**1 919 830**
	TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**2 464 532**	**2 171 722**
	EXCEDENT OU DEFICIT	-76 111	-251 892

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
	TOTAL	
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
	TOTAL	

ANNEXE

PRESENTATION GENERALE

Activité de l'Association :

L'objet social de notre entité est décrit ainsi dans les statuts:

Cette association a pour but d'assurer, des actions de formations initiale, continue et supérieure, de promouvoir des actions de recherche et d'expérimentation pour des professionnels oeuvrant dans les champs du travail social, médico-social et de l'éducation spécialisée.

Nature et périmètre des activités poursuivies:

La nature des activités réalisées durant l'exercice peut être résumée ainsi:

- Préparation aux diplômes d'état de Moniteur Educateur, d'Educateur spécialisé et de cadres du secteur social (CAFERUIS) en formation initiale, formation continue, apprentissage et VAE. Ces activités se sont exercées dans nos locaux à Arras et à Avion
- Actions de perfectionnement en direction des salariés : Groupes d'analyse de la pratique, formations de tuteurs de stage, Accompagnement à l'écriture de projet d'établissement. Ces actions se sont déroulées en intra dans les établissements : APEI de Lens, Unités territoriales du Douaisis,Locaux du Plan de réussite Educatif d'Achicourt, de l'ALEFPA à Lille, de l'EPDSAE de l'Avesnois, de l'APAJH du Cateau Cambrésis
- Préformation aux métiers du social cette activité s'est déroulée dans nos locaux à Arras

Description des moyens mis en oeuvre (gouvernance, locaux, investissements principaux, effectifs)

Les principaux moyens mis en oeuvre par notre entité afin de réaliser les activités décrites au paragraphe précédent sont les suivants:

Pour gérer nos activités, nous disposons de locaux sur deux sites:

- centre principal de formation à ARRAS, rue Frédéric Degeorges

- centre de formation annexe à AVION

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total du bilan avant répartition est de 906 772 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de -76 111 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

Au cours de l'exercice, M. Gosset qui occupait le poste de directeur a quitté ses fonctions le 8 février 2022, remplacé par M. Romain Ladent jusqu'en novembre 2022.

Depuis novembre 2022, le poste de directrice est à présent occupé par Mme Charlotte DELABIE.

Continuité d'exploitation :

En fin de l'année 2022, l'association a connu d'importants problème de trésorerie ne lui permettant pas de payer les dettes échues et nécessitant notamment une demande de report des cotisations URSSAF.

Par conséquent, le commissaire aux comptes a déclenché la procédure d'alerte en date du 5 Décembre 2022. Suite aux réponses apportées par la gouvernance de l'association, à l'obtention de l'engagement de la région à verser un acompte en Févier 2023 et l'obtention d'un ligne de Dailly auprès de notre partenaire bancaire, cette procédure a pu être levée à son deuxième stade le 12 janvier 2023.

A ce jour, le prévisionnel de trésorerie 2023, intégrant les mesures nécessaires pour améliorer la situation financière, permet d'assurer le principe de continuité d'exploitation de l'association. Néanmoins l'association présente une situation financière fragile reflétée par ses fonds propres.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 3 ans,
- Agencements et aménagements 8 à 15 ans,
- Matériel et outillage 3 à 10 ans,
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les autres créances sont essentiellement composées du solde des subventions à recevoir.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n °2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Provision pour risques et charges

Une provision pour risques et charges a été constituée à la clôture de l'exercice à hauteur de 100 721 euros.

Elle se décompose de la manière suivante :
- 58 635€ constituée au 31/12/2020 correspondant au risque de reversement des indemnités d'activité partielles perçues.
- 42 086€ constituée au 31/12/2021 correspondant au risque concernant le litige avec Klésia.

Engagements de départ à la retraite

Les engagements de l'entité en matière d'indemnités de départ à la retraite de ses salariés sont constatés sous forme de provision.

L'estimation des engagements de départ à la retraite s'effectue de façon rétrospective prorata temporis (droits individuels acquis au jour du départ à la retraite, proratisés à la date du calcul) sur la base d'une hypothèse de départ à l'initiative du salarié à l'âge de 65 ans en tenant compte des éléments suivants :

- paramètres propres à chacun des salariés de l'entité (âge à la clôture, ancienneté, statut, taux de mortalité et salaire brut annuel),
- données spécifiques de l'entité (convention collective, hypothèse de progression de la masse salariale, taux de rotation prévisionnel du personnel et taux de charges sociales),
- taux d'actualisation retenu à 3.77%.
- taux de turn over retenu à 1%

Le montant ainsi obtenu, majoré des charges patronales, s'élève à 125 592 euros.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Aucun fonds dédiés n'a été constaté à la clôture de l'exerice.

Contributions volontaires en nature

Absence de valorisation du bénévolat associatif (jugé non significatif).

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Informations requises par l'article R.123-198-9° du code de commerce

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant au compte de résultat pour l'exercice 2022 s'élève à 12 394 euros

Rémunérations versées à certains dirigeants

Au sain de l'association, le montant des rémunérations et avantage en nature des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés, visé par l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006, n'est pas communiqué. En effet, compte tenu de l'organisation et de la répartition des pouvoirs au sein de la structure, cette information reviendrait à communiquer une rémunération individuelle.

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		30 831		6 300
	TOTAL	**30 831**		**6 300**
Terrains				
Constructions :	- Sur sol propre			
	- Sur sol d'autrui			
	- Générales, agencements et aménagements constructions	326 823		
Installations :	- Techniques, matériel et outillage	7 670		
	- Générales, agencements et aménagements divers	25 992		
Matériel :	- De transport	28 780		
	- De bureau et informatique, mobilier	234 893		11 307
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
	TOTAL	**624 158**		**11 307**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations	200		
	- Titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières		225		
	TOTAL	**425**		
	TOTAL GENERAL	**655 414**		**17 607**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Révaluation légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles			23 679	13 453	
	TOTAL		**23 679**	**13 453**	
Terrains					
Constructions :	- Sur sol propre				
	- Sur sol d'autrui				
	- Gales, agencts et aménagt. const.			326 823	
Installations :	- Techniques, matériel et outillage		5 143	2 527	
	- Gales, agencts et aménagt. divers		7 535	18 457	
Matériel :	- De transport			28 780	
	- De bureau et informatique, mobilier		38 291	207 909	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	TOTAL		**50 968**	**584 497**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations			200	
	- Titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				225	
	TOTAL			**425**	
	TOTAL GENERAL		**74 647**	**598 374**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	30 212	365	23 679	7 518
TOTAL	**30 212**	**365**	**23 679**	**7 518**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre				
- Sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	201 448	24 007		225 454
Installations techniques, matériel et outillage industriel	7 670		5 143	2 527
Installations générales, agencements et aménagements divers	19 746	1 430	7 535	13 642
Matériel de transport	28 780			28 780
Matériel de bureau et informatique, mobilier	211 446	13 307	38 291	186 463
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**469 090**	**38 744**	**50 968**	**456 866**
TOTAL GENERAL	**499 303**	**39 109**	**74 647**	**464 383**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
- Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GENERAL							

DOTATIONS NON VENTILEES	REPRISES NON VENTILEES	TOTAL GENERAL NON VENTILE

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des créances

CREANCES	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	225		225
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux	20 737	20 737	
Clients, usagers et comptes rattachés	352 603	352 603	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 475	1 475	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	267 011	267 011	
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	16 349	16 349	
Charges constatées d'avance	68 087	68 087	
TOTAL	**726 488**	**726 263**	**225**

(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice
(1) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice

Commentaire

Etat des dettes

DETTES		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine	35	35		
	- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses					
Fournisseurs et comptes rattachés		355 074	355 074		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		142 660	142 660		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		209 403	209 403		
Impôts sur les bénéfices		73	73		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		31 535	31 535		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		64 576	64 576		
Produits constatés d'avance		82 666	82 666		
	TOTAL	**886 022**	**886 022**		

(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice

Commentaire

Variation des fonds propres 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves	857 704				857 704
Report à nouveau	-763 446	-251 892			-1 015 337
Excédent ou déficit de l'exercice	-251 892				-76 111
Situation nette	**-157 633**	**-251 892**			**-233 745**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	42 582			14 400	28 182
Provisions règlementées					
TOTAL	**-115 051**	**-251 892**		**14 400**	**-205 563**

Commentaire

Tableau de mouvements des subventions d'investissement

Nature des subventions	Affectation	Montant à l'origine	Report au résultat de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
SUBVENTION REGION 2017		3 679	510	3 168
SUBVENTION REGION MOBILIER		1 472	421	1 051
SUBVENTION EQUIPEMENT 2019		4 116	3 076	1 040
SUBVENTION EQUIPEMENT 2020		8 404	2 933	5 471
SUBVENTION EQUIPEMENT 2021		24 911	7 460	17 451
TOTAL		**42 582**	**14 400**	**28 181**

Etat des provisions et dépréciations

		Montant début exercice	Augmentatio Dotations ex.	Diminutions : reprises ex. Utilisées	Diminutions : reprises ex. Non utilisées	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées						
Provisions pour investissements						
Provisions relatives aux stocks						
Provisions relatives aux éléments d'actif						
Amortissements dérogatoires						
Autres provisions réglementées						
	TOTAL I					
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour risques	- litiges					
	- amendes et pénalités					
	- pertes de change					
	- risque d'emploi					
	- autres	115 681		14 960		100 721
Provisions pour charges sur legs ou donations						
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices						
Autres provisions pour risques et charges		185 556	185 556	245 520		125 592
	TOTAL II	**301 237**	**185 556**	**260 480**		**226 313**
Provisions pour dépréciations						
Immobilisations	- incorporelles					
	- corporelles					
	- Sur biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
	- Titres mis en équivalence					
	- Titres de participation					
	- autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		12 855	16 283	12 855		16 283
Sur comptes de confédérations, fédérations, unions, entités affiliées						
Sur créances reçues par legs ou donations						
Autres dépréciations						
	Total III	**12 855**	**16 283**	**12 855**		**16 283**
	TOTAL GENERAL (I+II+III)	**314 092**	**201 839**	**273 335**		**242 595**
Dont dotations et reprises :	- d'exploitation		13 699	85 195		
	- financières					
	- exceptionnelles					

Charges à payer et produits à recevoir

Charge à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	17 690	26 839
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	224 543	162 889
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		480
Instruments de trésorerie	35	
TOTAL	**242 268**	**190 207**

Commentaire

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Créances clients, usagers et comptes rattachés	168 847	78 300
Créances reçues par legs ou donations		
Autres	300	300
Valeurs mobilières de placement		
Instruments de trésorerie		
Disponibilités		
TOTAL	**169 147**	**78 600**

Commentaire

Produits et charges constatés d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Produits :	- D'exploitation	82 666	83 879
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**82 666**	**83 879**

Commentaire

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		Exercice clos le 31/12/2022	Exercice clos le 31/12/2021
Charges :	- D'exploitation	68 087	73 776
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**68 087**	**73 776**

Commentaire

Détail du résultat exceptionnel

Détail du résultat exceptionnel	Solde		Variation	
	31/12/2022	31/12/2021	Montant	%
Produits Exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 190.23	3 447.21	-2 256.98	-65.48
77200000 PROD.EXPLOIT./EXERC.ANTER	1 190.23	3 447.21	-2 256.98	-65.48
Produits exceptionnels sur opérations en capital	14 400.40	6 055.00	8 345.40	137.82
77700000 QP DES SUBV. INVES. VIRE AU RESULTAT	14 400.40	6 055.00	8 345.40	137.82
Reprises sur provisions et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS	**15 590.63**	**9 502.21**	**6 088.42**	**64.07**
Charges Exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	18.00	1 185.00	-1 167.00	-98.48
67120000 PENALITES RETARD	18.00		18.00	-
67200000 CHARGES EXPLOIT./EXER.ANT		1 185.00	-1 185.00	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	88.65		88.65	-
67510000 VAL.COMPTA.IMMOB.INCORP.CED	88.65		88.65	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		57 045.51	-57 045.51	-100.00
68750000 PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES		57 045.51	-57 045.51	-100.00
TOTAL DES CHARGES	**106.65**	**58 230.51**	**-58 123.86**	**-99.82**
RESULTAT EXCEPTIONNEL	**15 483.98**	**-48 728.30**	**64 212.28**	**-131.78**

Commentaire